



Diadora Utility

**BERMUDA POLY ISO 13688:2013**

Bermuda de travail

**Couleur:** BEIGE NATUREL

Article: 702.161758\_25070

**Sizes:** S/ XXXL**Couleur:** BLEU CLASSIQUE

Article: 702.161758\_60062

**Sizes:** S/ XXXL**Couleur:** GRIS MÉTAL

Article: 702.161758\_75070

**Sizes:** S/ XXXL**Technologies****REFLEX DETAILS**

Reflex Details

**Certifications & Plus**

CE EN ISO 13688:2013

**Description**

Bermuda avec poches latérales, détails réfléchissants, poche porte-mètre, porte-marteau et détails en toile de polyester anti-abrasion, taille élastique, triple couture.

**Idéal pour**

- [Logistique](#)

**Caractéristique****Materials**

Twill 65 % Polyester 35 % Coton,  
250 gr/m². Détails contrastés : Toile  
100 % polyester

**Packaging**

POLYBAG

- risques de visibilité faible;
- tout autre risque non indiqué ci-dessus.

**LIRE AVEC ATTENTION LE MODE D'EMPLOI SUIVANT.**

Le vêtement a été créé et réalisé pour satisfaire les conditions essentielles requises de sécurité et de santé prescrites par la directive 89/686/CEE, transposée par le décret législatif n. 475/92 et les modifications successives, et de façon qu'il soit conforme à la norme EN ISO 13688:2013, concernant les exigences générales pour les vêtements de protection et aux normes de produit suivantes: - EN 343:2010 pour les vêtements contre la pluie. Le vêtement a été créé, en effet, de façon que, dans les conditions d'utilisation prévisibles, il puisse offrir une protection appropriée à l'utilisateur et être classé en première catégorie selon la directive 89/686/CEE et selon la norme de produit, grâce aux résultats des essais auxquels le matériel a été soumis. Ces résultats sont indiqués dans le pictogramme et leurs indices accolés, déterminés sur la base des prescriptions des normes de produit auxquelles le vêtement se révèle conforme.

**AVERTISSEMENT:**

- l'utilisateur doit déterminer, selon l'évaluation des risques possibles, la nécessité d'associer le vêtement à d'autres dispositifs de protection du reste du corps;
- les propriétés du vêtement sont garanties s'il est porté et attaché correctement et chois de la taille exacte;
- au cas où le vêtement n'est pas intact ou en présence de défauts, suspendre l'utilisation du vêtement et le remplacer par un autre;
- les modifications du DPI ne sont pas permises.

**Limites d'emploi**

Le vêtement ne protège pas contre:

- les risques d'accrochage aux pièces en mouvement;
- les risques d'agressions chimiques (acides, solvants, etc.);
- les risques d'agressions mécaniques (coupe, perforations, etc.);
- les risques thermique;
- les risques de traversées et d'extinction de flammes;